

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS,
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**

Procès-verbal de la réunion régulière du 2 octobre 2017, tenue à l'hôtel de ville d'Ulverton, 151, route 143, Ulverton (Québec), à 19 h 30, sous la présidence de Claude Mercier, maire; Louise Saint-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, est présente.

PRÉSENCES : CLAUDE LEFEBVRE
 ROBERT BÉLANGER
 JEAN-PIERRE BORDUA
 MAURICE RICHARD
 CARL ARCAND
 MARK CROSS

ABSENCE

IL Y A QUORUM.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 144-2017 Il est proposé par Maurice Richard, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu d'ouvrir l'assemblée à 19 h 30.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. 145-2017 Il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les points ajoutés aux Affaires nouvelles.

ADOPTÉ

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
RÉUNION RÉGULIÈRE DU 11 SEPTEMBRE 2017**

Rés. 146-2017 Il est proposé par Jean-Pierre Bordua, appuyé par Maurice Richard et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 11 septembre 2017, incluant les corrections demandées

ADOPTÉ

4. ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PRÉCÉDENT

Rés. 147-2017 Il est proposé par Jean-Pierre Bordua, appuyé par Claude Lefebvre et unanimement résolu d'adopter les déboursés pour la période du 8 au 29 septembre 2017 au montant de 101 041,27 \$.

ADOPTÉ

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS SUR LE
RAPPORT ANNUEL DÉPOSÉ PAR LE MAIRE, LES ÉTATS
COMPARATIFS DÉPOSÉS PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
ET LES RAPPORTS DES COMITÉS**

6. CORRESPONDANCE : DÉPOSÉE

7. **PERMIS ÉMIS DEPUIS LE 11 SEPTEMBRE 2017 : 6**

1 réparation
3 constructions
1 puits
1 installation septique

8. **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS : 15 MINUTES**

9. **RÉSOLUTION POUR CONFIRMER LA FERMETURE DES DOSSIERS DES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ**

Rés. 148-2017

ATTENDU QUE tous les documents à archiver pour la gestion des contrats liés aux travaux effectués dans le cadre du programme TECQ, (correction des ventres de bœuf et rechargement sur la rue Centre, creusage, nouveau fond, remplissage et rechargement sur la 6^e avenue, rechargement majeur sur Mooney et Molly Hill) sont complets.

Il est proposé par Carl Arcand, appuyé par Jean-Pierre Bordua et résolu unanimement de fermer les dossiers des travaux de la programmation TECQ de 2017-2018.

ADOPTÉ

10. **RÉSOLUTION POUR ADOPTER LA PROGRAMMATION RÉVISÉE DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME TECQ**

Rés. 149-2017

ATTENDU QUE :

- la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Maurice Richard, appuyé par Jean-Pierre Bordua et unanimement résolu que

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2014-2018;
- la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution

gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

- la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉ

11. RÉSOLUTION POUR RETENIR LES SERVICES DE GERMAIN BLANCHARD POUR LE NIVELAGE D'AUTOMNE DES CHEMINS

Rés. 150-2017

Il est proposé par Jean-Pierre Bordua, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu de retenir les services de Germain Blanchard pour faire le nivelage des chemins au cours de l'automne et ce, pour un montant de l'ordre de 4 500 \$. Robert Bélanger indiquera quels sont les chemins qui nécessitent un nivelage.

ADOPTÉ

12. ADOPTION DE LA REDDITION DE COMPTES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

Rés. 151-2017

ATTENDU QUE les travaux suivants planifiés dans le cadre du programme PAARRM 2017 ont été complétés :

- rechargement majeur sur le chemin Smith

ATTENDU QUE la facture s'élève à un montant de 30 000 \$ (taxes incluses), le montant net étant de 27 394 \$;

ATTENDU QUE le montant total accordé à la Municipalité à titre de subvention dans le cadre du PAARRM est de 24 000 \$ pour l'année 2017;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Jean-Pierre Bordua et unanimement résolu que le Conseil

- approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Smith pour un montant subventionné de 24 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;
- reconnaisse que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;
- dépose sa demande au ministère des Transports du Québec en vue de l'obtention du montant de 24 000 \$.

ADOPTÉ

13. RÉSOLUTION POUR ADOPTER LA REDDITION DE COMPTES DANS LE CADRE DU PACTE RURAL (PARC WEARE-LEFEBVRE)

Rés. 152-2017

ATTENDU QUE les travaux d'aménagement du parc Weare-Lefebvre sont réalisés;

ATTENDU QU'un montant de 12 177 \$ (incluant taxes nettes) a été déboursé pour l'achat de matériaux, de plantes et des honoraires;

ATTENDU QUE la municipalité a fourni l'équivalent de 648 \$ pour du temps/employé et l'utilisation d'équipement (camion et pelle);

ATTENDU QUE des citoyens ont fourni un total de 251,5 heures de bénévolat, entre autres, pour la plantation d'arbres et autres végétaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Lefebvre, appuyé par Maurice Richard et unanimement résolu de clore le dossier de l'aménagement du Parc Weare-Lefebvre et de déposer la reddition de comptes à la MRC pour obtenir la subvention de 12 000 \$ accordée.

ADOPTÉ

14. RÉSOLUTION POUR RETENIR LES SERVICES DE SEL DE DÉGLAÇAGE WARWICK POUR L'HIVER 2017-2018

Rés. 153-2017

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions à trois entreprises pour l'achat et la livraison de sel de déglacage;

ATTENDU QUE Sel Warwick est le plus bas soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Maurice Richard, appuyé par Jean-Pierre Bordua et unanimement résolu de retenir les services de Sel Warwick pour la fourniture et la livraison de 37,5 tonnes de sel de déglacage pour l'entretien de nos chemins à l'hiver 2017-2018 et ce, au montant de 84,50 \$/tonne + taxes.

ADOPTÉ

15. RÉSOLUTION POUR RETENIR LES SERVICES DE L'ENTREPRISE DE JAMES CODDINGTON POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE SABLE POUR L'HIVER 2017-2018

Rés. 154-2017

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des soumissions à quatre entreprises de la région pour l'achat et la livraison de 750 tonnes de sable;

ATTENDU QUE James Coddington est le plus bas soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Bélanger, appuyé par Mark Cross et unanimement résolu de retenir les services de James Coddington pour la livraison de 750 tonnes de sable pour l'entretien de nos chemins à l'hiver 2017-2018 et ce, au montant de 5 955 \$ + taxes. L'entreprise devra fournir un test récent de granulométrie avant la livraison.

ADOPTÉ

16. RÉSOLUTION POUR AUTORISER UN DON DE 100 \$ À CENTRAIDE ESTRIE

Rés. 155-2017 Il est proposé par Carl Arcand, appuyé par Robert Bélanger et unanimement résolu de consentir un don de 100 \$ à Centraide Estrie dans le cadre de sa campagne de souscription annuelle 2017.

ADOPTÉ

17. AFFAIRES NOUVELLES

A. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU MAIRE

Rés. 156-2017 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Claude Lefebvre et unanimement résolu d'adopter le rapport annuel déposé par le maire Claude Mercier.

ADOPTÉ

B. RÉOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE A PARTICIPER AU WEBINAIRE OFFERT PAR INFOTECH

Rés. 157-2017 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Claude Lefebvre et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à participer au webinaire d'Infotech sur le budget avec l'adjointe Vicki Turgeon et ce pour un montant de 145 \$ + taxes.

ADOPTÉ

C. RÉOLUTION POUR AUTORISER LA TENUE D'UNE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT SOUS LE CHAPITEAU

Rés. 158-2017 Il est proposé par Mark Cross, appuyé par Carl Arcand et unanimement résolu d'autoriser la tenue d'une activité de financement (collecte de canettes) sous le chapiteau et ce, au profit de l'organisation des scouts.

ADOPTÉ

D. RÉOLUTION POUR DONNER À LA FIRME EXP LE MANDAT DE PRÉPARER LES DEVIS POUR L'ASPHALTAGE DU CHEMIN MOONEY (RIRL)

Rés. 159-2017 Il est proposé par Maurice Richard, appuyé par Jean-Pierre Bordua et unanimement résolu de donner à la firme EXP le mandat de préparer les devis pour les travaux l'asphaltage du chemin Mooney (RIRL), à la suite de l'approbation du ministre des Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

ADOPTÉ

18. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSÉ PAR Claude Lefebvre,

L'assemblée est levée à 20 h 30.

Claude Mercier, maire

Louise Saint-Pierre, secrétaire-trésorière